

temps pendant que le chômeur fait la queue comme s'il demandait une faveur alors qu'il ne cherche qu'un cerce que le gouvernement a le devoir de lui rendre.

• (9.40 p.m.)

Je vous cite un cas, dans la ville de Calgary. Un peintre tombe en chômage le 4 janvier; il soumet sa réclamation le 5 janvier. Vendredi dernier, 29 janvier, je crois, le bureau d'assurance-chômage de Calgary l'informe qu'on a perdu sa réclamation et lui demande d'en remplir une autre. Nous parlons ici d'organisation gouvernementale. A mon avis, le gouvernement devrait se préoccuper davantage de l'administration quotidienne des programmes déjà dans nos statuts et s'efforcer d'obtenir des résultats pratiques plutôt que de tout chambarder comme il le fait ici, ce qui, à mon avis, n'est pas productif.

Passons à une autre partie du bill. En le parcourant, j'ai constaté qu'il comprenait bien des parties. Je comprends pourquoi autant de députés se sont opposés à ce qu'on groupe autant de mesures législatives en un seul projet de loi. Il y a probablement lieu de se méfier. Peut-être le gouvernement essaie-t-il de faire passer quelque chose. Certaines questions devraient faire l'objet de bills séparés. Certains députés ont parlé de la question des secrétaires parlementaires. Bien entendu, je n'ai pas étudié ce poste, étant nouveau député et du côté de l'opposition à la Chambre. Je ne m'intéresse donc pas en pratique. Je ne comprends réellement pas pourquoi on augmente autant le nombre des secrétaires parlementaires comme le prévoit ce bill. S'il est adopté, il semble qu'on pourra en nommer plus de 30 nouveaux.

**M. Paproski:** L'arrière-ban du gouvernement ne gagne pas assez d'argent.

**M. Schumacher:** Cette augmentation pourrait être de l'ordre de plus de 100 p. 100 par rapport au nombre actuel de secrétaires parlementaires.

**Une voix:** Quelle honte.

**M. Schumacher:** Je ne peux parler des secrétaires parlementaires que d'après mes observations personnelles. Le jour de la reprise de la session, le député de Vegreville (M. Mazankowski), comme en fait foi la page 2272 du hansard, a posé une question au ministre de l'Agriculture (M. Olson). Le ministre n'était pas là. D'après le tableau de présence, il aurait dû être là. En son absence, le secrétaire parlementaire a répondu qu'il s'occuperait de l'enquête. En effet, le secrétaire parlementaire a répondu qu'il prenait note de la question et la porterait à l'attention du ministre, qui y répondrait le jeudi suivant, ce qui aurait voulu dire le jeudi 14 janvier, je crois.

**M. Mazankowski:** Bien des jeudis ont passé depuis.

**M. Schumacher:** Comme mon honorable ami de Vegreville (M. Mazankowski) vient de le dire, bien des jeudis sont passés et on n'a pas encore fourni de réponse. Puisque cette question a été posée pendant la période des questions, Votre Honneur sait qu'elle devrait être pressante; autrement, vous n'auriez pas permis qu'elle soit posée, je pense.

**M. Mazanowski:** L'affaire est encore pressante.

**M. Schumacher:** Il s'agit de l'épidémie de rage, une maladie qui sévit actuellement dans l'Ouest. La question est toujours pressante et le secrétaire parlementaire n'y a pas encore répondu. Ceci me porte à croire que nos secrétaires parlementaires actuels ne sont pas surchargés de travail.

**M. Paproski:** Ce secrétaire parlementaire a sans doute besoin d'un adjoint administratif.

**M. Schumacher:** Peut-être a-t-il besoin d'un adjoint administratif, ainsi que vient de le faire remarquer le député d'Edmonton-Centre (M. Paproski).

**M. Marchand:** Tout comme certains autres.

**M. Schumacher:** Le député de Kamloops-Cariboo (M. Marchand) en veut un aussi.

**M. Paproski:** Il lui en faudrait une paire, pour l'aider dans ses déplacements.

**M. Schumacher:** Pour ma part, monsieur l'Orateur, j'estime que si l'utilité du nouveau ministère de l'Environnement tombe sous le sens, l'utilité d'autres éléments de ce projet de loi ne saute pas aux yeux. Je le répète—et je ne me priverai probablement pas de le répéter encore—le gouvernement actuel fait bien trop de choses dont nous pourrions fort bien nous passer. Selon la thèse du gouvernement, c'est lui qui sait le mieux comment il convient de gérer les affaires des Canadiens, une thèse que je n'accepte pas et que je me refuse à accepter. Voilà, selon moi, la vraie cause de notre crise de chômage actuelle. La plupart de nos compatriotes ne croient pas que le gouvernement va leur permettre à l'avenir de déterminer l'usage qu'il y a lieu de faire du fruit de leur labeur. Ils ne savent pas combien d'argent on leur permettra de garder, ni si une directive du gouvernement leur enlèvera de l'argent pour l'affecter à des fins sur lesquelles ils n'ont aucun pouvoir.

Il est clair, je pense, que le secteur privé du pays manque de confiance en l'avenir immédiat. On ne sait plus sur quel pied danser. Le dernier budget a bien illustré la philosophie du gouvernement: ne pas réduire les impôts, et ne pas laisser les citoyens libres de décider comment ils dépenseront leur argent; maintenir les impôts élevés, et affecter les fonds là où l'on croit qu'il fera le plus de bien. Il est clair que le gouvernement fait fausse route. Nous avons entendu dire aujourd'hui que 40 millions de dollars environ, soit 25 p. 100 du fonds de prêts, ont été utilisés. Même une somme pareille ne créera pas d'emplois. Nous voyons aussi que le gouvernement fait de son mieux pour combler le vide laissé par les capitaux privés qui ont quitté le Québec. Je prétends qu'aucun gouvernement ne peut combler un vide aussi grand.

En attendant, on néglige les secteurs qui pourraient dans l'immédiat permettre de créer des emplois. Il est évident que le gouvernement ne sait que faire. Il ne détient pas les solutions de nos problèmes, et en conséquence l'économie est dans le marasme.